

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 02 JUILLET 2018
DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2018 – 27

Objet : Convention avec METEO France pour le site Pass Pass

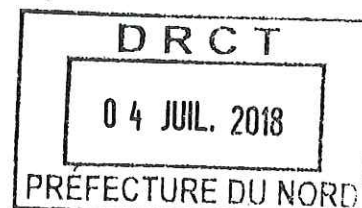
Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Franck DHERSIN, le 02 Juillet 2018,

Vu le code Général des collectivités territoriale, Vu les statuts du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités modifiés ce jour,

Vu le Rapport d'Orientation budgétaire du 8 février 2018,

Vu le Budget Primitif 2018 voté le 26 Mars 2018,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,



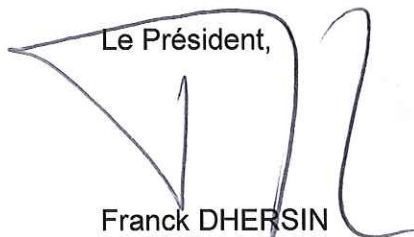
Considérant la volonté du Syndicat et de ses membres d'informer l'usager lors de chaque recherche d'itinéraire sur le site passpass.fr des conditions et prévisions météorologiques tronçon par tronçon de la Région Hauts-de-France et de l'espace transfrontalier de la Belgique, une convention avec Météo France est proposée pour une durée de 4 ans renouvelable par tacite reconduction par période successive de 1 an et pour un montant forfaitaire annuel de 3 025,00 €HT. La mise à disposition des données par Météo France serait réalisée début mars 2019 pour une mise en place fonctionnelle sur la Centrale Pass Pass dès mai 2019.

DECIDE

D'approuver la convention jointe en faveur d'un partenariat avec METEO France pour un montant annuel de 3 025,00 €HT.

AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Hauts-de-France Mobilités à finaliser et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Franck DHERSIN